

Averroès et les propositions indéfinies

Ali Benmakhlouf

PID_00159018



Universitat Oberta
de Catalunya

www.uoc.edu

Sommaire

Introduction.....	5
1. La question des propositions indéfinies chez Aristote et ses commentateurs arabes.....	7
2. Homonymie des termes, généralité des propositions.....	9
3. Analogie entre les propositions indéfinies et les propositions modales.....	12

Introduction

Les commentaires d'Averroès à l'*Organon* aristotélicien sont un exercice où, au plus près d'un texte commenté, se révèle un nouveau style, voire une nouvelle philosophie. Les commentaires moyens que les philosophes arabes ont consacrés à l'*Organon* sont marqués par une forte logification, perceptible dans le titre même de certains d'entre eux : le *Peri Hermeneias* est rendu en arabe par *De l'expression* et non par *De l'interprétation*. Il y est question des propositions et de leur classification en affirmatives et négatives.

C'est dans ce cadre que prend place l'analyse des propositions indéfinies, dites encore propositions métathétiques – du grec *'ek metatheseos* –, en raison du transfert de la particule négative de la copule (Alcibiade n'est pas juste) au prédicat (Alcibiade est non juste). En arabe, le terme consacré pour ce type de propositions est *ma'dùl*, qui signifie littéralement « dévié ». Sous l'influence de Kant et des passages célèbres où il défend l'existence d'un troisième type de propositions, ni affirmatives, ni négatives, mais indéfinies, nous avons opté pour cette appellation, bien qu'il faille se garder de deux méprises :

1) Contrairement à Kant, ni Aristote ni Averroès n'avaient l'intention d'introduire un troisième type de propositions. Il n'y a pas le soupçon d'une quelconque philosophie transcendantale en germe chez eux. Citons O. Hamelin :

« Aristote, à ce point de vue (de la qualité) admet deux sortes de propositions : les affirmatives et les négatives et n'en admet que deux sortes. Il connaît bien les propositions formées à l'aide de ce qu'il appelle les noms indéfinis comme non homme, par exemple il est non homme et il n'est pas non homme, mais il n'a pas eu l'idée de constituer avec ces noms indéfinis, pris comme sujets ou attributs, des jugements indéfinis, comme l'ont fait plus tard certains logiciens ; ainsi l'âme est non mortelle, pour rappeler l'exemple kantien. »

2) Les propositions indéfinies dont il s'agit ici sont celles où le prédicat est indéfini : nous excluons donc les propositions à sujet indéfini comme « le non homme n'est pas juste » et nous n'entendons pas par propositions indéfinies les propositions indéterminées quant à la quantité de leur sujet comme « l'homme est sage », car dans ce cas il y a indétermination puisque nous ne savons pas s'il s'agit d'un seul homme où de tous les hommes.

1. La question des propositions indéfinies chez Aristote et ses commentateurs arabes

Pour n'être pas à la base d'une nouvelle logique du type de celle que nous propose Kant, les propositions indéfinies ne sont pas pour autant, chez Aristote et ses commentateurs arabes, un problème mineur. Au XX^e siècle, deux interprètes d'Aristote semblent avoir négligé leur portée.

Le premier, **O. Hamelin**, que nous venons de citer, note ainsi :

« [...] les jugements indéfinis sont un contresens, puisqu'ils méconnaissent le rôle essentiel de la copule dans le jugement, en faisant porter la négation sur un terme et non sur la copule. En refusant d'admettre ce contresens, Aristote a montré qu'il avait en fin de compte mieux senti le rôle de la copule que ses explications ne permettaient de l'espérer. »

Hamelin semble indiquer que les propositions indéfinies sont tout simplement écartées par Aristote car leur accorder un statut risquerait de semer, selon lui, le trouble dans la subdivision des propositions en affirmatives et en négatives. Nous verrons que ces propositions indéfinies jouent un rôle capital dans la compréhension des propositions modales et que la reconnaissance de leur statut ne s'accompagne pas nécessairement d'une remise en cause de la bipolarité entre affirmation et négation.

Le second, **I. Madkour**, a consacré un ouvrage (publié en 1969), à l'*Organon* d'Aristote dans le monde arabe. Ayant par ailleurs édité le *Chifa'* d'Avicenne, l'auteur utilise surtout les commentaires du philosophe iranien. Il pense que l'ampleur donnée aux propositions indéfinies implique nécessairement la formation d'« une classe à part de jugements indéfinis » et semble regretter qu'Avicenne ait suivi non pas Aristote, mais les « logiciens postérieurs » qui ont « commis l'erreur » de donner un statut à ces jugements. I. Madkour fait la même confusion que Hamelin : il pense qu'accorder un statut à ces propositions s'accompagne *de facto* de la reconnaissance d'une catégorie intermédiaire entre l'affirmation et la négation. Selon lui, pour éviter une telle introduction, il suffit donc de réduire les indéfinies aux négatives :

« On peut dire de façon générale que les jugements à prédicat ou à sujet indéfinis ne sont au fond que des jugements négatifs ; dire que ce nombre est infini, revient à dire qu'il n'est pas fini. En outre, quelle différence y a-t-il entre ces deux énonciations : « Cet arbre est non sec » et « Cet arbre n'est pas sec » ? Il y a des concepts indéfinis, tels que l'infini, l'immortel et le non-être, qui sont une grande source de confusions et de paralogismes. Quant aux prétendus jugements indéfinis, ils sont des artifices de langage. Le principe de contradiction s'oppose à ce qu'il existe entre l'affirmation et la négation un terme intermédiaire. Les jugements indéfinis de Kant appartiennent plutôt à la logique transcendantale qu'à la logique ordinaire. Ainsi, au point de vue de la qualité, il ne faut conserver que les jugements affirmatifs et les jugements négatifs d'Aristote. »

On voit que, sous l'effet d'une lecture kantienne, I. Madkour pense qu'il n'y a de solution, concernant les propositions indéfinies, que dans le changement de logique ou dans l'abandon de telles propositions. Notons qu'il traite les prédicats indéfinis comme « non juste » sur le même mode que les prédicats privatifs comme « infini » et « immortel », prédicats qui semblent être marqués négativement en raison du lien étroit entre l'imagination et le langage, comme aurait dit Spinoza, mais qui ne sont pas nécessairement des prédicats indéfinis ou négatifs.

À la lecture du *Commentaire moyen* d'Averroès au *Peri Hermeneias*, il est frappant de voir que la question des propositions indéfinies est loin d'être anodine. Averroès commente ici le passage 19b20-25 du *Peri Hermeneias* :

« Quand le verbe "est" est en sus comme troisième terme, le nombre des propositions opposées est alors doublé. Je dis par exemple que dans "l'homme est juste", le verbe "est" (qu'on l'appelle nom ou verbe) forme le troisième élément de l'affirmation.

C'est pourquoi nous aurons ici quatre propositions : deux d'entre elles se comportent à l'égard de l'affirmation et de la négation suivant leur ordre de consécution, comme des privations ; mais pour les deux autres, il n'en sera pas de même. – Je veux dire que le verbe "est" est ajouté soit au terme "juste" soit au terme "non juste" et, par suite, il en sera ainsi pour les propositions négatives. »

Averroès. *Commentaire moyen sur le Peri Hermeneias*.

Averroès consacre à ce passage les §41-46, selon la subdivision adoptée par les éditeurs M. Qassim, C. Butterworth, A. Haridi. Nous voulons porter notre attention sur deux aspects de ce commentaire :

- 1) Le premier consiste à explorer le contenu du prédicat indéfini dans le cadre d'une logique qui n'accepte pas de sortir de la subdivision des propositions en affirmatives et négatives. Nous aurons à prendre en charge une analyse de l'homonymie et de l'ambiguïté des termes : « non juste », par exemple, est un prédicat indéfini, il se dit donc de plusieurs catégories de personnes. De même nous aurons à examiner la théorie de la déduction sous-jacente à l'introduction des propositions indéfinies.
- 2) Le second réside dans l'analyse des aspects formel et matériel d'une proposition. Les indéfinies pose le problème de la place et de la portée des particules négatives et, à travers, ce problème, celui de la qualité d'une proposition : les indéfinies sont-elles des propositions apparentées aux affirmatives ou aux négatives ? Quelle différence y a-t-il entre une particule qui nie la proposition et celle qui nie le prédicat ? Nous verrons que le rôle de la copule ainsi que celui des modalités gagne en clarté à l'issue de ce parcours.

2. Homonymie des termes, généralité des propositions

Ni Aristote, ni Averroès ne considèrent les propositions indéfinies comme une troisième classe de propositions, distinctes des deux classes classiquement reconnues : les affirmatives et les négatives. Mais dans ce cas, il s'agit de se demander comment les indéfinies prennent place parmi les propositions déjà existantes. Averroès les place aussi bien dans l'horizon des propositions simples (affirmatives ou négatives) que dans celui des propositions privatives, qu'elles soient affirmatives ou négatives. Le §42 du *Commentaire moyen au 'Peri Hermeneias'* les donne selon une consécution que l'on peut schématiser ainsi :

l'homme est juste	A	l'homme n'est pas juste	B
l'homme n'est pas non juste	C	l'homme est non juste	D
l'homme n'est pas injuste	E	l'homme est injuste	F

Les propositions A C E s'opposent respectivement aux propositions B D F. Les propositions A C E sont dans un rapport de déduction entre elles et il en va de même pour les propositions B D F. Les propositions C et D sont indéfinies, leur situation au milieu du diagramme permet de les comparer aussi bien aux propositions simples A et B qu'aux propositions privatives E et F. Averroès nous dit que « Le rapport de déduction des propositions indéfinies aux propositions simples est le même que celui des propositions privatives aux propositions simples ». Il suffit donc d'établir un des deux rapports et de calquer sur lui le rapport restant.

Les déductions qu'Averroès établit puis justifie, sont les suivantes :

A $\langle \rangle$ C D $\langle \rangle$ B

E $\langle \rangle$ C F $\langle \rangle$ B

Comment reconnaît-on d'une part que B est la suite logique de D et de F et que d'autre part, C est la suite logique de A et de E ? Nous allons mener notre réflexion sur la déduction D $\langle \rangle$ B, en développant les raisons qui la justifient.

Premier cas : particularité de D

Prenons donc, comme le fait Averroès au §44, les propositions B, D et F. B est, dit-il, vraie dans plus de cas que D, donc elle peut se déduire de D mais non l'inverse : les cas pour lesquels B n'est pas réalisée, ne peuvent servir effectivement à obtenir D. Reste à savoir pourquoi D est plus particulière que B, c'est-à-dire pourquoi elle est vraie dans moins de cas que B. La raison que donne Averroès consiste à explorer la portée des prédicats dans les propositions. Dans

D, « non juste » renvoie à « injuste » ; dans B, « l'homme n'est pas juste » renvoie à l'enfant, à l'homme injuste et à l'homme qui n'est ni juste ni injuste. Essayons de pénétrer ces explications. Dans D, la proposition « l'homme est non juste » signifie « privation », or un des sens de la privation invoqué par Averroès dans ce cas, est celui-ci : être privé d'une chose signifie ne pas la posséder au moment et dans les conditions où on doit la posséder et comme il s'agit de contraires (juste-injuste) qui n'ont pas de terme intermédiaire comme peut l'être le gris entre le blanc et le noir, alors ne pas posséder l'un, c'est posséder l'autre : être non juste, c'est nécessairement être injuste. Averroès est explicite à ce sujet dans son *Commentaire moyen des Catégories* d'Aristote : les contraires quant à la possession et à la privation n'ont pas de terme moyen, il faut donc que le sujet possède l'un des deux opposés ou en soit privé.

Pour quelle raison Averroès ne retient comme sens possible de « non juste », dans la proposition indéfinie D, que celui de « injuste » ? On pourrait en effet penser que « non juste » renvoie tout aussi bien à « ni juste ni injuste », qu'à « injuste ». Une telle possibilité est écartée pour deux raisons :

- En réduisant le sens de « non juste » à « injuste » dans la proposition D, Averroès veut montrer que la proposition indéfinie est nécessairement une proposition affirmative. Si les deux autres possibilités de sens avaient été retenues, s'il avait été possible de réécrire la proposition D aussi bien sous la forme de « l'homme est injuste » (D'), que sous la forme de « l'homme n'est pas juste » (D'') ou « l'homme n'est pas injuste » (D'''), la proposition indéfinie serait tantôt affirmative (D') tantôt négative (D'') : on ne pourrait alors plus appliquer le critère de la bivalence (toute proposition est vraie ou fausse) ni celui de la non-contradiction (une même proposition ne peut pas être vraie et fausse à la fois). Il y a donc un resserrement des sens possibles de « non juste » dans D pour permettre à ces deux principes de continuer à valoir.
- Averroès évite ainsi l'homonymie ou ambiguïté des termes par une univocité du sens du prédicat indéfini dans la proposition D. Cette univocité permet, comme nous l'avons déjà souligné, de sauver le principe de non-contradiction : on ne pourra pas dire que l'homme non juste est à la fois celui qui est injuste et celui qui ne l'est pas.

Second cas : généralité de B

Nous venons de voir qu'Averroès refuse de prendre l'homonymie-ambiguïté comme base pour les déductions, car elle menace les principes logiques de bivalence et de non-contradiction. Aussi va-t-il justifier ses déductions à partir du couple particulier/général. Le premier intérêt de ce couple est de nous placer d'emblée sur le terrain propositionnel et non plus sur celui des termes. Son autre intérêt est de respecter pleinement les deux principes logiques que

nous avons mentionnés. Une proposition ambiguë est une proposition vraie et fausse des mêmes choses ; une proposition générale vraie est vraie du point de vue de toutes les instanciations particulières qu'on peut en donner.

Ainsi, quand Averroès dit que la proposition B est plus générale que D, il veut dire qu'elle se dit, en vérité, dans plus de cas que D : « L'homme n'est pas juste » (B) se dit aussi bien de l'adulte injuste que de l'enfant qui n'est ni juste ni injuste et du non-citoyen qui n'est pas susceptible d'être privé ou d'avoir un de ces deux contraires. La proposition B est d'une vérité plus générale que la proposition D.

À la suite des deux cas considérés, on peut établir **deux conclusions** :

- Les propositions indéfinies sont des propositions affirmatives à part entière. En resserrant le sens du prédicat « non juste » dans la proposition D, en le faisant coïncider avec le sens de « injuste », Averroès évite l'homonymie de ce prédicat et avec elle la possibilité de traduire l'indéfinie en proposition négative. À défaut de traduire la proposition indéfinie en proposition négative, on peut établir une consécution entre ces deux propositions.
- La présence d'une particule négative dans le cas des propositions indéfinies et dans celui des propositions négatives n'a pas la même fonction : dans le cas des prédicats indéfinis, la particule est inscrite dans la matière même de la proposition, c'est l'un de ses constituants. Dans le cas des propositions négatives, la particule intervient comme un opérateur extérieur, elle a une fonction formelle et non plus matérielle. Ce second point apparaît mieux encore dans les propositions modales.

3. Analogie entre les propositions indéfinies et les propositions modales

Cette analogie est explicite dans un passage des *Premiers analytiques*. Aristote nous dit ceci :

« La relation de "il peut marcher" avec "il peut ne pas marcher" est semblable à la relation entre "il est blanc" et "il est non blanc" et à la relation entre "il connaît le bien" et "il connaît le non-bien" [...] ainsi de même qu'il n'y a pas identité entre "ne pas connaître le bien" et "connaître le non-bien", il n'y a pas non plus identité entre "être non bon" et "n'être pas bon". »

Aristote. *Premiers analytiques* (51b 12-36).

Cette analogie est faite pour prévenir les méprises sur les négations des propositions modales : de même que la proposition « l'homme est non blanc » n'est pas la négation de la proposition « l'homme est blanc », de même la proposition « il peut ne pas marcher » n'est pas la négation de la proposition « il peut marcher ». Dans la proposition indéfinie comme dans la proposition modale « il peut ne pas marcher », la particule qui affecte le prédicat n'est pas une particule négative mais une particule « métathétique », une particule qui n'a pas la fonction de transformer en négative une proposition affirmative, mais simplement de changer sa portée à l'occasion d'un transfert de la particule de la copule au prédicat.

Il faut donc distinguer dans les propositions modales ce qui relève du constituant propositionnel de ce qui relève de la forme propositionnelle : la particule « ne pas » dans « pouvoir ne pas marcher » est un constituant de la proposition, non pas sa forme ; en revanche la particule « ne pas » dans « ne pas pouvoir marcher » n'est pas un constituant de la proposition mais un opérateur de négation, un élément formel. Citons Averroès :

« On voit clairement que la particule négative dans ces propositions – je veux dire les modales – ne doit pas prendre place auprès du prédicat, ni auprès de la copule, mais auprès de la modalité. Ainsi la négation de « il est possible qu'il soit » est « il n'est pas possible qu'il soit ». Il en va nécessairement de même pour toutes les modalités que nous avons dénombrées. Car, de même que dans les propositions non modales nous relient la particule négative avec ce qui est formel dans la prédication – c'est-à-dire la copule – et non avec ce qui est matériel, à savoir le prédicat, de même ici (dans les propositions modales), la particule négative prend place auprès de ce qui a le statut de la copule dans les propositions non modales. »

Averroès

Toute proposition a donc une matière et une forme ; la forme exprime la manière dont le prédicat existe dans le sujet, comme l'inflexion modale renvoie à la manière dont le prédicat existe dans un sujet, elle relève de la forme de la proposition.

L'analogie que souligne Aristote dans les *Premiers Analytiques* permet donc de répartir sans ambiguïté les propositions modales en affirmatives et en négatives et de donner un statut aux particules métathétiques qui se rapportent aux prédicats. Mais elle a aussi un rôle plus essentiel encore : celui de rectifier le premier tableau des modalités tel que nous le donne le passage 22a25 du *De Interpretatione*. Ce tableau présente en effet un déséquilibre que rend explicite la disposition qu'en donne Averroès :

il est possible qu'il soit	A1	il n'est pas possible qu'il soit	B1
il n'est pas nécessaire qu'il soit	C1	il est nécessaire qu'il ne soit pas	D1
il n'est pas impossible qu'il soit	E1	il est impossible qu'il soit	F1

Les propositions qui sont sur une même ligne sont toutes en opposition sauf celles qui concernent le nécessaire, où là nous avons, au lieu d'une opposition, une consécution : la proposition D1 implique logiquement la proposition C1 : dire qu'il est nécessaire qu'il ne soit pas implique en effet qu'il n'est pas nécessaire qu'il soit. Sur le plan syntaxique, le déséquilibre est visible car dans C1 nous n'avons pas de particule métathétique, alors qu'une telle particule figure dans D1. On peut donc se demander ce qui justifie un tel tableau : pourquoi s'impose-t-il à nous tout d'abord ? Aristote répond clairement sur ce point : ce tableau singulier tire sa justification du rapport de consécution qui existe entre les propositions sur le nécessaire et les propositions sur l'impossible :

« La raison, ajoute-t-on, pour laquelle le nécessaire ne suit pas les mêmes règles de consécution que les autres modes est que, énoncé de façon contraire, « il est impossible » est équivalent à « il est nécessaire », car s'il est impossible qu'une chose soit [F1], il est nécessaire, non pas qu'elle soit, mais qu'elle ne soit pas [D1]. »

Aristote.

Aristote et Averroès refusent le sort particulier qui est fait ici au nécessaire. Averroès note que le déséquilibre du tableau n'est pas dû à une valeur spécifique du nécessaire, valeur qui nous imposerait la rupture du schéma d'opposition entre propositions portant sur ce type de modalité. Le déséquilibre vient simplement du fait qu'on s'est focalisé, comme le rappelle Aristote dans le passage que nous venons de citer, sur les rapports de consécution entre le nécessaire et l'impossible, sans tenir compte du rapport de consécution entre le nécessaire et le possible. Or, il convient de considérer ce rapport. Le déséquilibre du tableau vient d'une mauvaise évaluation du possible. Nous avons mis en premier les propositions sur le possible et le non possible (A1 et B1), alors qu'il aurait fallu commencer par le nécessaire :

« Et sans doute, peut-on dire que le nécessaire et le non-nécessaire sont pour toutes choses, le principe de leur être et de leur non-être et que tout le reste doit être considéré comme en dérivant ».

Aristote.

Aussi, le possible devra être évalué par le nécessaire. Une telle évaluation va permettre de rectifier le tableau par l'introduction de la particule métathétique dans C1 et l'opposition des deux propositions C1 et D1 se trouvera ainsi rétablie. Retraçons les **étapes de cette rectification chez Averroès**.

Première étape :

Tout d'abord, il s'agit de dériver le possible du nécessaire, en veillant à ne retenir comme possible dérivable du nécessaire que le possible qui concerne les choses sans mouvement, car pour ce qui est des choses qui se meuvent et se corrompent, il est absurde de penser qu'elle puissent dériver du nécessaire. Le possible dont il s'agit ici est dans un rapport avec le nécessaire semblable à celui du général par rapport au particulier : le possible est en effet plus général que le nécessaire, car il s'applique aussi bien au nécessaire qu'au non-nécessaire.

Deuxième étape :

Il faut poser comme point de départ le couple de propositions opposées :

il est nécessaire qu'il soit	il n'est pas nécessaire qu'il soit
------------------------------	------------------------------------

C'est le couple « principal » duquel on peut dériver les propositions restantes. Cette étape a une portée métaphysique : en affirmant que le nécessaire est premier, Averroès rappelle que les choses qui sont toujours en acte sont antérieures aux choses qui sont tantôt en acte, tantôt en puissance ; le nécessaire qui est toujours en acte est donc antérieur au possible.

Troisième étape :

Il faut écrire les rapports de consécution entre le nécessaire et le possible et comparer avec le tableau déjà présenté auparavant ; on obtient pour la colonne de gauche :

il est nécessaire qu'il soit	A2
il est possible qu'il soit	C2
il n'est pas nécessaire qu'il soit	E2

Or il apparaît clairement qu'il y a là une absurdité : on ne peut pas dériver E2 de A2 ; « il n'est pas nécessaire qu'il soit » n'est pas dérivable de « il est nécessaire qu'il soit ».

Quatrième étape :

Il faut apporter la rectification d'E2 et la preuve que c'est bien E'2, à savoir la proposition négative indéfinie, qui est dérivable de C2 :

il est possible qu'il soit

il n'est pas nécessaire qu'il ne soit pas

Une telle preuve consiste à envisager tous les cas de propositions modales nécessaires dérivables de la proposition « il est possible qu'il soit ».

Cinquième étape :

Il faut enfin envisager ces cas.

- Premier cas : prenons la proposition « il n'est pas nécessaire qu'il soit ». La troisième étape a déjà conclu à l'absurdité d'une dérivation d'E2 à partir de C2.
- Deuxième cas : la proposition « il n'est pas nécessaire qu'il soit » ne convient pas non plus, car on ne peut pas dériver le nécessaire du possible, on ne peut pas dire « il est possible qu'il soit, donc il est nécessaire qu'il soit », à moins de nier la forme même du possible.
- Troisième cas : la proposition « il est nécessaire qu'il ne soit pas » donne lieu aussi à une absurdité, car elle écarte le possible alors que c'est lui qui est la base de notre dérivation.
- Il reste le dernier cas, seul compatible à la fois avec le principe premier qui consiste à partir du nécessaire et avec la proposition portant sur le possible. Il s'agit de la proposition suivante : « il n'est pas nécessaire qu'il ne soit pas ». C'est cette proposition qui fournit la rectification du tableau, c'est elle qui rompt son déséquilibre. En introduisant la particule métathétique, on arrive à rétablir la série des trois couples de propositions opposées :

il est possible qu'il soit	il n'est pas possible qu'il soit
il n'est pas nécessaire qu'il ne soit pas	il est nécessaire qu'il ne soit pas
il n'est pas impossible qu'il soit	il est impossible qu'il soit

Conclusion

Le rôle de la particule métathétique est donc de maintenir l'opposition entre une proposition affirmative et une proposition négative. Loin de menacer cette bipartition, elle la conforte au point de servir de point d'appui à la rectification des propositions modales. La critique d'un régime spécifique de la nécessité s'accompagne donc d'une réflexion approfondie menée sur les propositions indéfinies. Il est difficile de lire la fin du *De Interpretatione*, concernant les modalités, sans faire une place de choix à l'analyse des propositions indéfinies. L'analogie entre ces deux types de propositions est à la base des principes aristotéliens de bivalence, du tiers exclu et de non-contradiction.

Les propositions indéfinies révèlent donc une richesse au sein même d'une logique formelle classique ; elles ne sont ni une menace pour celle-ci, ni l'ouverture obligée à une logique transcendantale. Loin de signer les limites d'une logique syllogistique, elles en constituent même un des ressorts. Citons pour finir un simple exemple : nous savons que les syllogismes de la première figure ne sont pas conclusifs lorsque les deux prémisses, majeure et mineure, sont négatives. Mais si la mineure est une proposition singulière négative, elle équivaut dans ce cas (c'est le seul) à une proposition indéfinie : dire « Socrate n'est pas sage » et « Socrate est non sage » revient au même. Il suffit donc de prendre la proposition indéfinie au lieu de la proposition négative pour retrouver la puissance déductive du syllogisme dont une telle prémisses fait partie.